

- 1 J'utilise l'idée de « forme imaginée » du mouvement, de façon analogique avec la définition de la nation chez Benedict Anderson, *Imagined Communities*, Londres, Verso, 1991.
- 2 L'idée de « dernier » mouvement révolutionnaire était largement présente au début du féminisme radical et on la retrouve, entre autres, dans le texte de Shulamith Firestone, *La Dialectique du sexe*, Paris, Stock, 1972. Mais on peut dire que ce qui domine le mouvement à partir du milieu des années 1970, c'est que le patriarcat s'articule à d'autres formes de rapports sociaux et la présence de femmes « autres » par la race, la nationalité, la classe, l'orientation sexuelle ou le handicap ainsi que la critique que celles-ci formulent à l'égard d'un féminisme trop collé à l'expérience des femmes blanches hétérosexuelles des classes moyennes conduiront à une vision plurielle de la réalité des femmes qui n'est pas façonnée que par le patriarcat.
- 3 On peut se rapporter principalement aux analyses d'Alberto Melucci et surtout aux articles de Claus Offe et de Jean Cohen dans le numéro de 1985 de la revue *Social Research* consacré aux nouveaux mouvements sociaux. Cette dimension est également présente, quoique de façon moins importante, chez Alain Touraine.
- 4 Voir Charles Taylor, *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton University Press, 1992 (traduction française *Multiculturalisme et Différences*).
- 5 Voir Will Kymlicka, *Liberalism, Community, and Culture*, Oxford University Press, 1989 ou encore *Multicultural Citizenship*, Oxford University Press, 1995.
- 6 Voir Axel Honneth, *The Fragmented World of the Social*, Albany, SUNY Press, 1995.
- 7 Nancy Fraser « From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a « Post-Socialist » Age » dans *Justice Interruptus*, New York, Routledge, 1997.
- 8 C'est, entre autres, le sens de la non-mixité dans le mouvement féministe.
- 9 Un exemple classique de resignification, c'est le fameux slogan « *black is beautiful* ». La notion de resignification est usuellement associée au post-modernisme et relève d'une stratégie critique de détournement de sens qui a pour effet de positiver ce qui est socialement perçu comme négatif.
- 10 Ce processus de stigmatisation de la différence a très bien été mis en lumière dans les analyses de Colette Guillaumin concernant le racisme et le sexisme. Voir à ce sujet *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992, principalement le texte intitulé « Question de différence ».
- 11 Emmanuel Kant, « Réponse à la question : « qu'est-ce que les Lumières ? » » dans *La Philosophie de l'histoire*, Paris, Aubier, 1947, p. 83. Notons que Kant souligne que cet état de minorité concerne l'ensemble des femmes (p. 84).
- 12 Michel Foucault, « Qu'est-ce que les Lumières ? » dans *Dits et écrits*, tome IV, Paris, Gallimard, p. 574.
- 13 Françoise Collin, « La même et les différences », *Cahiers du GRIF*, 28, hiver 82-83, p. 11.
- 14 Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 241.
- 15 Voir Iris Marion Young, *Inclusion and Democracy*, Oxford University Press, 2000.

Isabelle Richet

Professeur d'études américaines, Paris X-Nanterre

L'« action affirmative » aux États-Unis : un bilan critique

À l'issue du mouvement pour les droits civiques des années 1950 et 1960, le gouvernement fédéral des États-Unis a mis en place un ensemble de programmes de discrimination positive (*affirmative action*) en faveur des minorités raciales – et des femmes – dont l'objectif proclamé était d'égaliser les chances, en luttant contre les pratiques ouvertement discriminatoires et, si besoin, en adoptant des mesures compensatoires susceptibles de mitiger les effets durables de l'exclusion passée. Les résultats contrastés de cette politique appellent un bilan critique afin d'en mesurer à la fois les effets positifs et les limites indéniables. Un tel bilan passe par une reconstruction précise des dynamiques sociales et politiques, mais aussi des impasses stratégiques, qui ont donné naissance à ces programmes et devrait permettre d'illustrer la nécessité, mais aussi la difficulté, d'articuler la lutte pour la liberté et la lutte pour l'émancipation sociale dans l'expérience des Afro-Américains. S'inscrivant dans une réflexion sur la façon dont les dynamiques identitaires nourrissent ou limitent les mouvements de lutte pour la justice sociale, ce bilan devrait aussi permettre de restituer une chronologie politique souvent ignorée ou négligée de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est, en effet, dans une large mesure, l'échec de la lutte pour l'émancipation sociale qui a nourri la cristallisation identitaire, fragilisant en retour le front de résistance à l'offensive néo-libérale et facilitant les attaques actuelles contre les programmes de discrimination positive eux-mêmes.

Hiérarchisation des logiques de domination et dynamique du mouvement de libération

Le mouvement de libération des Afro-Américains s'est développé dans le contexte particulier d'une société construite historiquement comme un système de domination de classe et de caste – à travers l'esclavage d'abord, la ségrégation légale ou de fait ensuite. Si les deux systèmes ont toujours été étroitement imbriqués, l'expérience généralisée de l'oppression raciste a entraîné, au sein de la communauté noire, une claire hiérarchisation des logiques de domination qui a, en retour, déterminé durant une longue période la dynamique et les objectifs de la lutte d'émancipation¹.

Certes, la lutte contre l'inégalité devant la loi et celle contre l'exclusion sociale ont été liées dès le départ dans le mouvement noir, mais la première était toujours vue comme la cause essentielle, sinon unique, de la seconde, puisque l'accès aux meilleurs emplois, logements, écoles, était refusé par la loi aux Afro-Américains. Cette hiérarchisation fut renforcée par l'hostilité des ouvriers blancs qui ont fait de l'exclusion raciste un élément constitutif de leurs organisations et de leurs revendications². Cette fracture fatale, dont les effets se font encore sentir à ce jour, empêcha une identification et une solidarité de classe entre travailleurs blancs et noirs. Elle entraîna aussi, chez les Noirs, une dissolution de l'identification de classe dans l'identification raciale, débouchant sur une tendance à nier les différenciations sociales au sein de la communauté afro-américaine elle-même. Alors que celles-ci s'accroissaient avec la migration vers les centres urbains du Sud et les métropoles du Nord durant et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'exclusion raciale partagée par tous fournit un puissant facteur d'unification qui fut pour beaucoup dans l'ampleur du mouvement pour les droits civiques, mais qui ne résista pas à ses victoires légales³.

De la lutte pour la liberté à la lutte pour l'égalité

De façon à première vue paradoxale, ce sont les victoires mêmes de la longue lutte des Noirs contre la ségrégation légale dans le Sud qui ont mis en évidence les limites stratégiques du mouvement dans une perspective d'émancipation sociale. L'encre de la loi sur les droits civiques de 1964 à peine sèche, les premières émeutes dans les ghettos noirs du Nord venaient rappeler que l'égalité formelle devant la loi ne suffisait pas à éradiquer les structures discriminatoires qui condamnaient depuis des décennies les Noirs aux quartiers insalubres, aux écoles sous-financées, au chômage ou aux emplois sous-payés, à l'impuissance politique.

À vrai dire, certains dirigeants noirs avaient déjà pris conscience que l'accès à l'égalité des chances – que devait garantir l'interdiction de la discrimination raciale – n'entraînerait pas immédiatement une égalité de résultats, et avaient cherché à étendre les revendications et les alliances du mouvement. Ainsi, lors de la grande manifestation à Washington d'août 1963, ils s'étaient efforcés de rallier le soutien des syndicats et, si l'AFL-CIO refusa son appui, certains de ses affiliés, comme le syndicat de l'automobile (UAW) participèrent à la marche « pour l'emploi et la liberté ». Et à l'issue de cette manifestation, certains responsables noirs proches de la gauche social-démocrate, comme le syndicaliste A. Philip Randolph et Bayard Rustin proposèrent, lors d'une conférence organisée par ce courant, d'élaborer un programme permettant de faire déboucher la lutte des Afro-Américains sur une lutte plus générale pour le change-

ment social, prenant en compte les problèmes communs aux travailleurs et aux pauvres blancs et noirs, dans une approche « color-blind »⁴.

La multiplication des émeutes raciales dans les villes du Nord au cours des cinq étés suivants, faisant suite à près de dix ans de violence raciste dans le Sud, amena vite Martin Luther King Jr. lui-même – alors le dirigeant charismatique incontesté du mouvement – à admettre les limites de la loi sur les droits civiques qui ne proposait rien pour lutter contre le ghetto, la pauvreté, le sous-emploi. Dès 1965, il apportait son soutien au programme élaboré par Randolph et demandait, lui aussi, une sorte de « plan Marshall », mais qui allierait des mesures s'adressant aux problèmes spécifiques des Noirs à des programmes en faveur des défavorisés de toute couleur⁵. Et ses positions se radicalisèrent face à l'ampleur de la crise sociale, mais aussi face aux tergiversations de la Maison Blanche de L.B. Johnson. En fait, dès 1965-1966, la coalition entre libéraux blancs et dirigeants noirs qui avait mené à la victoire de 1964 commença à se défaire et l'unité du mouvement noir lui-même à se fragmenter autour des perspectives du passage de la lutte pour la liberté à la lutte pour l'égalité.

Les responsables démocrates étaient conscients, eux aussi, qu'après tant d'années de lutte, les Noirs attendaient des résultats immédiats que la loi de 1964 ne produirait pas automatiquement. Mais ils étaient tout aussi conscients du coût politique que leur parti risquait de payer, du fait de son soutien au mouvement noir, auprès de son électorat blanc du Sud, mais aussi ouvrier du Nord. Johnson exprima clairement ces préoccupations contradictoires en 1965, devant les étudiants de l'université noire de Howard. D'un côté il y affirmait la nécessité de garantir l'égalité « comme résultat » sans préciser comment, mais de l'autre, il soulignait la nature « spécifique » de la pauvreté des Noirs due aux « pathologies » du ghetto, suggérant qu'il fallait donc s'attaquer à celles-ci et non au ghetto lui-même et au système qui l'avait créé⁶. Lors de la conférence organisée en 1966 à la Maison Blanche afin de définir les moyens de garantir les résultats promis, il apparut clairement que c'était là désormais l'approche privilégiée des responsables démocrates, et que les propositions de Randolph, exigeant 100 milliards de dollars « pour commencer » afin de démanteler le ghetto, ne trouvaient guère preneur alors que l'escalade militaire au Vietnam absorbait déjà les fonds des programmes sociaux de la Grande société de Johnson. Mais il apparut aussi assez vite que Randolph et Bayard Rustin, constatant la difficulté de « vendre » leur ambitieux programme, étaient disposés à le mettre de côté pour maintenir leur alliance avec la Maison Blanche, limitant dès lors leurs revendications à celles qui étaient acceptables par l'administration démocrate⁷.

Apparemment aux antipodes de cette approche, la rhétorique très radicale du *Black Power* rejetait tout projet intégrationniste. Né en 1966 des frustrations du

mouvement dans le Sud, le *Black Power* s'efforça vite de donner voix à la rage des ghettos du Nord, refusant toute conciliation avec les autorités blanches. Cependant, la répression dont certains secteurs de ce courant ont été victimes ne doit pas amener à fermer les yeux sur ses ambiguïtés. La rhétorique révolutionnaire et même militariste des porte-parole du mouvement cachait une vision stratégique des plus modérées, comme l'exposaient deux d'entre eux : « Le concept du pouvoir noir s'appuie sur une prémisse fondamentale. Avant qu'un groupe puisse s'intégrer dans la société ouverte, il doit resserrer les rangs... La solidarité est nécessaire avant qu'un groupe puisse opérer de façon efficace, à partir d'une position forte de négociation, dans une société pluraliste »⁸. Cette vision s'inscrivait tout à fait dans la tradition libérale américaine qui réduit la politique à une compétition entre différents groupes pour la répartition des fruits du système existant, sans tenir compte des inégalités de pouvoir entre ces groupes⁹. Les déclarations séparatistes, prônant l'autosuffisance de la communauté noire, ne remettaient pas en cause les structures inégalitaires de la société, et les appels à l'unité des Noirs, présentée comme fin en soi, apparurent vite comme un substitut à la lutte pour la justice sociale mais aussi comme un moyen de nier les clivages sociaux qui traversaient la communauté afro-américaine.

Entre ces deux courants, l'un intégrationniste, l'autre séparatiste, qui tout deux s'accommodaient du système existant, Martin Luther King Jr. proposait une approche transformatrice. « Nous ne sommes pas intéressés à être intégrés dans ce système. Le pouvoir doit changer de mains », proclamait-il en 1967. Ayant cherché à comprendre la cause de la rébellion des ghettos, il en était venu à appeler à « une restructuration de l'ensemble de la société américaine » qui parte d'une « remise en question de l'économie capitaliste ». Après avoir rompu de façon fracassante avec la Maison Blanche à propos de la guerre du Vietnam, il avait conclu que les « problèmes du racisme, de l'exploitation économique et de la guerre étaient étroitement liés » et devaient être affrontés ensemble. Un changement de tactique s'imposait donc, et au lieu de compter sur la bonne volonté des autorités en place, il s'agissait de construire un puissant mouvement social pour « contraindre les autorités à céder devant l'exigence de justice sociale »¹⁰. Sa *Poor People's Campaign* se voulait un premier pas dans ce sens mais il ne put mener à bien son projet puisque, comme on le sait, il fut assassiné en avril 1968 à Memphis où il était venu soutenir une grève des éboueurs¹¹.

Affirmative action : mise en place et bilan

La mise en place des programmes de discrimination positive s'inscrivit dès lors dans un contexte de repli des mobilisations et d'impasse stratégique et exprimait le souhait de tenter d'améliorer la situation des Afro-Américains indépen-

damment de tout changement structurel d'envergure. Les dirigeants noirs voyaient là le moyen d'obtenir des résultats immédiats sans s'attaquer aux institutions discriminatoires et inégalitaires ; les libéraux, la solution la moins coûteuse, financièrement et politiquement ; les républicains, sous Nixon, le moyen de calmer les ghettos tout en divisant la coalition démocrate et en favorisant l'émergence d'un capitalisme et d'une classe moyenne noirs¹².

Dès 1965, un décret présidentiel de L.B. Johnson avait exigé des entreprises bénéficiant de contrats fédéraux qu'elle prennent des mesures actives (*affirmative action*) pour recruter les employés afro-américains qualifiés. Il s'agissait essentiellement, dans cette première version, de lutter contre les pratiques discriminatoires afin d'égaliser les chances dans le cadre du système méritocratique. Vu les résultats limités, dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, un ensemble de mesures préférentielles furent adoptées : embauche prioritaire des Noirs à qualification égale ou non, introduction de quotas si nécessaire, réservation de 10 % des contrats publics aux entreprises dirigées par des Noirs, procédures spéciales d'admission dans les universités les plus prestigieuses. Mesures qui pouvaient être aussi bien imposées par des réglementations fédérales ou les tribunaux qu'adoptées, de façon volontaire, par les universités et les entreprises privées en particulier¹³.

Beaucoup de ces mesures étaient indéniablement nécessaires pour lutter contre des pratiques flagrantes de discrimination et compenser les inégalités de départ pour rendre plus accessibles aux Noirs les emplois qualifiés, les contrats publics ou les places dans les bonnes universités dans un système compétitif comme celui des États-Unis. Et les bilans montrent, dans l'ensemble, que les bénéficiaires, dont les candidatures n'auraient jamais été prises en compte autrement, ont réussi leurs études ; les entreprises qui ont ainsi reçu un coup de pouce ont par la suite volé de leurs propres ailes ; les employés admis par procédure préférentielle n'ont pas affecté de façon négative la performance de leurs entreprises¹⁴. Et il est tout aussi indéniable qu'une plus grande diversité existe aujourd'hui dans les différents secteurs affectés par ces mesures.

Pourtant, du point de vue de la lutte pour la justice sociale, la discrimination positive apparaît très insuffisante, se limitant, en fait, à favoriser le droit de s'intégrer dans un système inégalitaire. En intervenant au bout de la chaîne, elle a laissé intact le système de reproduction des inégalités sociales. Et en l'absence d'une attaque contre la discrimination institutionnelle représentée par le ghetto, où ségrégation spatiale, sociale et raciale se combinent pour marginaliser des pans entiers de la communauté afro-américaine, l'*affirmative action* a profité essentiellement aux classes moyennes noires qui se sont concentrées sur la gestion bureaucratique des programmes et les batailles

devant les tribunaux pour défendre des avantages fragiles en se désintéressant, en pratique, du sort des plus défavorisés¹⁵.

De ce point de vue, un bilan circonstancié ne peut se limiter aux effets positifs sur le déclin de la discrimination pour certaines couches sans prendre en compte la réalité sociale et politique actuelle, non seulement de la communauté afro-américaine, mais de l'ensemble des groupes intéressés au progrès social. Bénéficiant, comme on l'a vu, avant tout aux classes moyennes, cette politique a accentué les différenciations sociales au sein de la communauté noire. Environ un tiers de ses membres ont ainsi accédé à la catégorie des revenus moyens dans les emplois tertiaires et aux emplois de cadre dans le secteur public, fédéral, étatique et local. Si c'est là un des résultats positifs souvent mis en avant de l'*affirmative action*, la prédominance de l'emploi public rend aussi cette classe moyenne très fragile, car elle est en grande partie à la merci des politiques budgétaires des différentes administrations¹⁶. Si l'on considère par ailleurs les indicateurs sociaux pour la population blanche et noire, force est de constater la persistance des inégalités. Le revenu par tête des Noirs est égal à 57,2 % de celui des Blancs ; le taux de chômage est de 5,1 % pour les Blancs et de 10,3 % pour les Noirs, le taux de pauvreté respectivement de 7,8 et 22,7 %. Si les jeunes blancs et noirs terminent à environ 80 % leurs études secondaires, 26 % des premiers et 16 % des seconds poursuivent des études supérieures¹⁷.

Évidemment, ces inégalités sont avant tout le résultat de la profonde restructuration de l'emploi et des revenus produite par l'offensive néo-libérale des vingt dernières années, de la détérioration du système scolaire dans les quartiers défavorisés et de la remise en cause des programmes sociaux dont les plus pauvres étaient les bénéficiaires¹⁸. En attribuer la responsabilité à la politique de discrimination positive, comme le font certains de ses détracteurs aujourd'hui, serait se tromper de cible et, encore une fois, détourner l'attention du système qui produit ces inégalités. Par contre, il ne fait pas de doute que le choix des responsables politiques afro-américains, et de certains de leurs alliés, de se concentrer exclusivement sur la défense de l'*affirmative action*, a fragilisé le front de résistance à l'offensive néo-libérale en empêchant la formation d'une large coalition pour l'amélioration des salaires, de l'emploi et de la protection sociale. Il s'est avéré tout aussi illusoire de former une coalition des différents groupes bénéficiant des mesures de discrimination positive (les femmes, les hispaniques), chacun défendant ses programmes particuliers devant les tribunaux ou les agences de l'État concernées et se trouvant fort démunis alors que ces mesures sont aujourd'hui ouvertement remises en cause¹⁹. Enfin, il ne faut pas sous-estimer la façon dont les forces conservatrices ont su utiliser cette politique pour rallier à leur politique des

secteurs de la classe ouvrière blanche en attribuant les difficultés rencontrées par celle-ci aux « préférences » accordées aux Afro-Américains²⁰.

Si ce bilan critique vise avant tout à pointer les limites et les paradoxes de la politique de discrimination positive, il ne doit pas amener à opposer race et classe dans une perspective de lutte d'ensemble pour l'émancipation sociale, comme le fait un certain discours universaliste abstrait de gauche, qui tend à sous-estimer l'impact actuel de la discrimination raciale et la façon dont celle-ci aggrave l'effet des politiques économiques et sociales au sein de la communauté afro-américaine²¹. Pourtant de nombreuses enquêtes sociologiques illustrent la persistance de multiples structures discriminatoires – dont l'existence du ghetto reste le symbole le plus visible – dans le logement, l'éducation, le marché de l'emploi²². De même le développement d'un discours raciste « culturel », autour duquel se reconstruit une identité blanche, signale que les États-Unis ne se sont pas entièrement débarrassés de leurs démons. On en a un exemple emblématique avec l'ouvrage de Dinesh D'Souza, *The End of Racism*, qui, certes, rejette la notion d'infériorité biologique, mais parle de « hiérarchies civilisationnelles » selon lesquelles les groupes diffèrent en termes de moralité et de capacité intellectuelle, pour conclure aux « déficiences culturelles » des Afro-Américains, dans une sorte de version domestiquée du « choc des civilisations » à la Huntington²³. À l'évidence, les États-Unis de ce nouveau millénaire ne sont pas une société « *colorblind* », et il ne saurait donc y avoir de traitement « *colorblind* » des inégalités sociales.

- 1 Manning Marable, *How Capitalism Underdeveloped Black America*, Londres, Pluto Press, 1983 ; James Boggs, *Racism and the Class Struggle*, New York, Monthly Review Press, 1970, pp. 151-152.
- 2 Voir à ce propos David R. Roediger, *The Wages of Whiteness. Race and the Making of the American Working Class*, Londres, Verso, 1991 ; Herbert Hill, « Race, Ethnicity and Organized Labor: The Opposition to Affirmative Action », *New Politics*, hiver 1987, pp. 31-33 ; Frances Fox Piven & Richard A. Cloward, *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage, 1979, pp. 181, 204-205.
- 3 Bettye Collier-Thomas & James Turner, « Race, Class, and Color: The African-American Discourse on Identity », *Journal*

- of American Ethnic History*, automne 1994 ; Adolph Reed Jr., « The "Black Revolution" and the Reconstitution of Domination » in Adolph Reed Jr. (dir.) *Race, Politics and Culture. Critical Essays on the Radicalism of the 1960s*, Westport, CT, Greenwood Press, 1986, pp. 66-69.
- 4 Robert E. Weens & Lewis A. Randolph, « The National Response to Richard M. Nixon's Black Capitalism Initiative », *Journal of Black Studies*, septembre 2001.
- 5 Martin Luther King Jr., *A Testament of Hope*, San Francisco, Harper, 1991, p. 368.
- 6 Hubert J. Gans, « The Negro Family: The Case for National Action » in Lee Rainwater & William L. Yancey (dir.), *The Moynihan Report and the Politics of Controversy*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1967, p. 76.

- 7 Jervis Anderson, A. *Philip Randolph*, New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1973, p. 345 ; *Ibid.*, *Bayard Rustin*, New York, Harper Collins, 1997, p. 289.
- 8 Stokeley Carmichael & Charles V. Hamilton, *Black Power: The Politics of Liberation in America*, New York, Random House, 1967, p. 44.
- 9 Adolph Reed, Jr., *op. cit.*, p. 63.
- 10 Martin Luther King Jr., *op. cit.*, p. 250 ; David J. Garrow, *Bearing the Cross: Martin Luther King Jr. and the Southern Christian Leadership Conference*, New York, William Morrow, 1999, p. 581.
- 11 Vincent Harding, « Wrestling Toward the Dawn: The Afro-American Movement and the Changing Constitution », *Journal of American History*, décembre 1987 ; *Ibid.*, « So Much History. So Much Future: Martin Luther King Jr. & the Second Coming of America », in Michael V. Namorato (dir.), *Have We Overcome? Race Relations Since Brown*, Jackson, MS, University Press of Mississippi, 1979.
- 12 Robert Weens & Lewis A. Randolph, *op. cit.* ; Kevin I. Yull, « The 1966 White House Conference on Civil Rights », *The Historical Journal*, 1, 1998.
- 13 Pour une présentation d'ensemble de ces programmes, voir Samuel Leiter & William M. Leiter, *Affirmative Action in Antidiscrimination Law and Policy*, Albany, NY, State University of New York, 2002.
- 14 William G. Bowen & Derek Bok, *The Shape of the River: Long Term Consequences of Considering Race in College and University Admissions*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1998 ; Harry Holzer & David Neumark, « Assessing Affirmative Action », *Journal of Economic Literature*, septembre 2000 ; Barbara F. Reskin, *The Realities of Affirmative Action in Employment*, Washington DC, American Sociological Association, 1998.
- 15 Douglas S. Massey & Nancy A. Denton, *American Apartheid*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1993, pp. 217-23 ; Mathew A. Crenson & Benjamin Ginsberg, *Downsizing Democracy. How America Sidelined Its Citizens and Privatized Its Public*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2002, pp. 186-189.
- 16 MaryPatillo-McCoy, *Black Picket Fences. Privilege and Peril Among the Black Middle Class*, Chicago, University of Chicago Press, 1999 ; Sharon M. Collins, *Black Corporate Executives: The Making and Breaking of a Black Middle Class*, Philadelphia, Temple University Press, 1997.
- 17 U.S. Census Bureau, *Money Income in the United States*, 2001 ; Bureau of Labor Statistics, janvier 2003 ; U.S. Census Bureau, *Poverty 2001* ; Statistical Abstract of the United States, 2002.
- 18 Pour un tableau de ces attaques, cf. Isabelle Richet, *Les Dégâts du libéralisme, États-Unis : une société de marché*, Paris, Textuel, 2002.
- 19 Adolph Reed Jr., *Stirrings in the Jar: Black Politics in the Post Segregation Era*, University of Minnesota Press, 1999 ; Manning Marable, *Beyond Black and White*, Londres, Verso, 1995, pp. 86-87.
- 20 Howard Winant, « Behind Blue Eyes: Whiteness and Contemporary U.S. Racial Politics », *New Left-Review*, septembre-octobre 1997.
- 21 C'est l'approche développée depuis un certain temps par le sociologue noir William Julius Wilson. Cf. *When Work Disappears. The World of the New Urban Poor*, New York, Alfred A. Knopf, 1996 et *The Bridge Over the Racial Divide. Rising Inequalities and Coalition Politics*, Berkeley, University of California Press, New York, Russel Sage Foundation, 1999. C'est aussi un des thèmes de l'ouvrage de l'ancien dirigeant de la nouvelle gauche Todd Gitlin, *The Twilight of Common Dreams*, New York, Metropolitan Books, 1995.
- 22 Cf. Michael Fix & Margery Austin Turner (dir.), *A National Report Card on Discrimination in America. The Role of Testing*, Washington DC, 2002, p. 10.
- 23 Dinesh D'Souza, *The End of Racism*, New York, Free Press, 1996.

Josette Trat

Sociologue, Université Paris VIII

Identités sexuées et changements sociaux

Je réclame, dit une femme, le droit d'être une femme sans que cet être femme me contraigne à être parquée dans une réserve.

Je réclame, dit une femme, le droit d'être un être humain sans que cette humanité me contraigne à dissimuler mon être femme.

Françoise Collin, 1991

Certains courants comme le « post féministe queer prosexé » laissent entendre que le mouvement féministe ainsi que le mouvement gay et lesbien auraient figé, et contribueraient encore à le faire « l'identité – féminine – blanche-classe moyenne » française et la relation que celle-ci entretient avec ses « autres » (Bourcier, 2001, p. 15)¹. Ces deux mouvements, loin de déconstruire les identités sexuées, les auraient donc consolidées par leurs effets « normatifs et excluants ». Dans cette appréciation, il me semble qu'il y a d'abord une méconnaissance flagrante des débats mêmes du mouvement féministe en France, notamment dans les années 1970 ; qu'il y a ensuite une assimilation dangereuse entre les positions théoriques du mouvement féministe et ses limites sociales et politiques. Mais plutôt que de « répondre » directement à ces critiques, il est plus intéressant de faire un détour en abordant successivement quatre grandes questions. Celle portant sur les différentes dimensions de la domination ; celle concernant l'affirmation de la différence comme premier temps de la lutte pour l'émancipation ; la troisième rappelant les critiques formulées par les féministes à l'égard du différencialisme et la dernière s'interrogeant sur les objectifs de lutte des mouvements d'émancipation des opprimé(e)s.

Stigmatisation et naturalisation des différences

Tout rapport de domination, du moins ceux qui structurent principalement les sociétés occidentales comme les rapports de classe, les rapports sociaux de sexe ou ceux issus de la colonisation, se traduit à la fois par une exploitation économique, une absence de droits, des violences physiques mais également une stigmatisation et une naturalisation des différences.